



# Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Allier



## Formation de Maintien des Acquis des Sapeurs-Pompiers Volontaires du SDIS 03

**« EQUIPIER PROMPT SECOURS »**

**« EQUIPIER SECOURISTE »**

**« SECOURS ROUTIERS »**

**Année 2018**

**E.P.T.S.U.A.P.**

## AVANT PROPOS

---



### Introduction

Le présent support élaboré fait suite à une commande passée par le service Emploi des Compétences du SDIS 03.

Ce document a pour objectif de donner un maximum d'éléments aux formateurs de premiers secours qui ont la charge d'organiser et d'évaluer les manœuvres de secourisme obligatoires. Les titulaires du module SAP doivent être validés sur trois manœuvres de secourisme et figurer sur les procès verbaux rédigés entièrement par l'équipe pédagogique.

Afin d'assurer les missions de secours à personne au sein d'une équipe constituée (VSAB ou VSAV ou SR), le personnel doit être à jour de sa formation continue. Celle-ci est réglementaire et fait l'objet d'une liste d'aptitude déposée en Préfecture.

Le procès verbal doit être établi à l'issue de chaque manœuvre et visé par :

-  le chef de centre
-  le (ou les) formateur(s) et/ou le (ou les) formateur(s) de formateur(s).

### La pédagogie

Notre corporation est en train de vivre une profonde modification de ses approches pédagogiques.

Les objectifs d'enseignement ne sont plus en priorité le contenu à transmettre mais plutôt la capacité d'action à atteindre par l'apprenant. Le courant pédagogique parfait n'existe malheureusement pas. L'idéal, pour toucher le plus grand nombre d'apprenants, est de varier les différentes approches en fonction des objectifs à atteindre et des publics visés.

Les difficultés du développement du volontariat s'amplifient et la formation est souvent décriée comme étant un frein au recrutement. Au-delà de l'univers sapeur-pompier, le monde évolue et nous ne pouvons, nous ne devons pas nous dissocier de ces changements. Les sciences sociales ont évolué et mis en évidence que l'apprentissage des adultes est spécifique.

En conséquence, la méthode pédagogique PPO, si elle reste une méthode pédagogique performante dans certaines situations, ne peut plus être la méthode unique et dictée.

Nos organisations ont besoin de plus de réalité avec « leur terrain » et d'outils de gouvernance permettant l'adaptation au contexte départemental.

A ce titre, avec un schéma dans lequel la nation définit des compétences nationales (partageables, identifiées, reconnues de tous), qu'elle fixe des doctrines et des techniques nationales (issues de contraintes opérationnelles, juridiques et d'expériences), cela permet au local de construire un dispositif en congruence avec ses propres moyens (techniques, financiers, humains). C'est la compétence attendue en mission qui importe, c'est là que nos citoyens jugeront notre efficacité. L'organisation de la formation lui importe peu. C'est au SDIS de créer un dispositif adapté à son environnement, ses contraintes, son organisation

afin de faire atteindre à ses personnels les capacités attendues en formation et les compétences requises en opération.

Le mot d'ordre est posé, il faut faire de "l'apprentissage par compétences".

### **Nouveau !**

**Les formateurs devront réalisés des mises en situations « collant » le plus possible à la réalité (1) et devront laissés intervenir les agents avec leurs idées de manœuvres, avec leurs compétences acquises au cours des années précédentes et/ou de leurs compétences professionnelles.**

A l'issus, des échanges se feront sur les techniques et méthodes utilisées. Cependant, en cas de mise en danger de la victime, le formateur stoppera la simulation et la fera reprendre.

#### **(1)**

- lieu de manœuvre
- objet de simulation
- maquillage
- ect..

### THEME 1 : LES TRAUMATISMES

#### Mise en situation 1 : Motard casqué à plat ventre inconscient

Le formateur définira :

- une équipe constituée de 3 SPV voir 4 si le centre de secours a un apprenant parmi les effectifs VSAV
- une équipe constituée de 4 SPV en SR

Lors d'une simulation, les agents appelés pour accident de la circulation, se retrouveront face à un AVP impliquant un motard casqué, à plat ventre et inconscient.

Les agents devront mettre en œuvre la conduite à tenir et les gestes adaptés jusqu'à l'arrivée d'une équipe médicale.

Lors du débriefing, le formateur :

- proposera une auto-évaluation de l'équipage,
- interrogera les agents n'ayant pas manœuvré, quelle aurait été leurs actions de secours ?
- corrigera les gestes techniques si besoin.

A l'issue, de la mise en situation, le formateur mettra en place des ateliers techniques sur :

- retournement,
- retrait de casque
- pose de collier cervical,
- relevage avec le brancard cuillère
- relevage amélioré
- immobilisation dans le MID

#### Mise en situation 2 : Les Plaies

Le formateur définira des équipes constituées de 3 SPV voir 4 si le centre de secours a un apprenant parmi les effectifs.

Lors d'une simulation, les agents appelés pour prompts-secours, se retrouveront face à un bûcheron présentant une plaie grave non hémorragique faites avec une tronçonneuse et quelques plaies simples sou forme de griffures.

Les agents devront mettre en œuvre la conduite à tenir et les gestes adaptés jusqu'à l'arrivée d'une équipe médicale.

En cas de mise en danger de la victime, le formateur stoppera la simulation et la fera reprendre.

Lors du débriefing, le formateur :

- proposera une auto-évaluation de l'équipage,
- interrogera les agents n'ayant pas manœuvré, quelle aurait été leurs actions de secours ?
- corrigera les gestes techniques si besoin.

A l'issue, de la mise en situation, le formateur mettra en place des ateliers techniques sur :

- hygiène (lavage de main, pose de gants, friction gel hydroalcoolique, kit AES, kit risques infectieux ...)
- emballage
- immobilisation

### **Mise en situation 3 : Les brûlures**

Le formateur définira des équipes constituées de 3 SPV voir 4 si le centre de secours a un apprenant parmi les effectifs.

Lors d'une simulation, les agents appelés pour prompts-secours, se retrouveront face à une victime présentant une brûlure grave suite à une explosion.

Les agents devront mettre en œuvre la conduite à tenir et les gestes adaptés jusqu'à l'arrivée d'une équipe médicale.

En cas de mise en danger de la victime, le formateur stoppera la simulation et la fera reprendre.

Lors du débriefing, le formateur :

- proposera une auto-évaluation de l'équipage,
- interrogera les agents n'ayant pas manœuvré, quelle aurait été leurs actions de secours ?
- corrigera les gestes techniques si besoin et fera un rappel sur les différentes conduites à tenir en fonction des brûlures.

A l'issue, de la mise en situation, le formateur complètera les apports de connaissances sur l'effet de blast et mettra en place des ateliers techniques sur :

- refroidissement (eau, kit brûlure...)

## THEME 2 : MALAISE ET SOINS PSYCHIATRIQUES SOUS CONTRAINTES

Certains troubles psychiatriques peuvent altérer le jugement et le discernement d'une victime. Les soins ou le transport en secteur psychiatrique pourront alors se réaliser sans le consentement dans un cadre juridique précis. La nécessité de cette contrainte doit être tout d'abord constatée par un médecin. En son absence sur les lieux de l'intervention, le chef d'agrès contactera la régulation médicale pour en solliciter la présence.

### **Mise en situation 1 : Malaise neurologique et soins psychiatriques à la demande d'un tiers SPDT (ex HDT)**

Le formateur définira :

- une équipe constituée de 3 SPV voir 4 si le centre de secours a un apprenant parmi les effectifs VSAV

Lors d'une simulation, les agents appelés pour malaise épileptique, se retrouveront face à une victime présentant une tentative de suicide.

Les agents devront mettre en œuvre la conduite à tenir et les gestes adaptés jusqu'à l'arrivée d'une équipe médicale.

Lors du débriefing, le formateur :

- proposera une auto-évaluation de l'équipage,
- interrogera les agents n'ayant pas manœuvré, quelle aurait été leurs actions de secours ?
- corrigera les gestes techniques si besoin.
- réalisera un complément d'information sur la conduite à tenir face aux malaises.
- ***le formateur insistera sur le fait que l'hospitalisation pour soins psychiatriques à la demande d'un tiers ne concerne pas les sapeurs-pompiers en première intervention. Néanmoins un VSAV peut être sollicité par le CRRRA en carence ambulancière ou bien cette procédure est déclenchée à l'issue d'un autre secours à personne (malaise, agitation, tentative de suicide, )***

***Le chef d'agrès veillera avant le transport de la victime, après régulation médicale, à la présence simultanée d'au moins un certificat médical et du document rédigé par le tiers conformément au code de la santé publique.***

### **Mise en situation 2 : Les soins psychiatriques sans tiers en cas de péril imminent SPSTPI**

Le formateur définira des équipes constituées de 3 SPV voir 4 si le centre de secours a un apprenant parmi les effectifs.

Lors d'une simulation, les agents appelés pour malaise, se retrouveront face à une victime ne s'alimentant plus depuis plusieurs semaines et refusant son transport.

Les agents devront mettre en œuvre la conduite à tenir et les gestes adaptés jusqu'à l'arrivée d'une équipe médicale.

Lors du débriefing, le formateur :

- proposera une auto-évaluation de l'équipage,
- interrogera les agents n'ayant pas manœuvré, quelle aurait été leurs actions de secours ?
- corrigera les gestes techniques si besoin.
- ***le formateur insistera sur le fait que cette forme est prévue pour les situations sans tiers et avec péril imminent. La décision complémentaire d'admission se fait par le directeur du centre hospitalier. Elle ne révèle pas non plus des missions des sapeurs-pompiers.***

***Le chef d'agrès veillera avant le transport de la victime, après régulation médicale, à la présence d'au moins un certificat médical conformément au code de la santé publique.***

### **Mise en situation 3 : Les soins psychiatriques à la demande d'un représentant de l'Etat SPDRE (ex HO)**

Le formateur définira des équipes constituées de 3 SPV voir 4 si le centre de secours a un apprenant parmi les effectifs.

Lors d'une simulation, les agents appelés pour troubles de l'ordre public, se retrouveront face à une victime menaçant les passants.

Les agents devront mettre en œuvre la conduite à tenir et les gestes adaptés jusqu'à l'arrivée d'une équipe médicale.

Lors du débriefing, le formateur :

- proposera une auto-évaluation de l'équipage,
- interrogera les agents n'ayant pas manœuvré, quelle aurait été leurs actions de secours ?
- corrigera les gestes techniques si besoin.
- ***le formateur insistera sur le fait que cette forme est prévue pour les personnes dont le comportement relève des troubles mentaux manifestes et qui présente un danger manifeste pour la sûreté des personnes.***

***Elle est déclenchée par arrêté du maire ou du préfet après avis médical. Cet avis n'est pas obligatoirement formalisé par un certificat, le contact avec le médecin régulateur peut suffire. La présence d'un officier de police judiciaire est requise.***

***Ce type d'intervention dans le cadre du pouvoir de police administrative des maires ou du Préfet peut relever des missions des sapeurs-pompiers.***

Par facilité, il peut être demandé au chef d'agrès de transporter sans les documents réglementaires précités. Cette situation est formellement proscrite car elle sort du cadre réglementaire et peut constituer pénalement un enlèvement c'est-à-dire l'appréhension du corps d'une personne contre son gré.

Toute difficulté dans l'application des mesures opérationnelles face à ce type de situation imposera le contact systématique du CODIS qui engagera si besoin un chef de groupe.



## THEME 3 : L'ARRÊT CARDIO-VENTILATOIRE ET DAMAGE CONTROL

### Mise en situation 1 : L'arrêt cardio-ventilatoire chez l'adulte suite à une obstruction des voies aériennes

Le formateur définira :

- une équipe constituée de 3 SPV voir 4 si le centre de secours a un apprenant parmi les effectifs VSAV

Lors d'une simulation, les agents appelés pour personne inconsciente, se retrouveront face à un adulte en arrêt cardio-ventilatoire suite à l'ingurgitation d'un morceau de viande trop gros. La victime était manifestement fortement alcoolisée au moment de son repas.

Les agents devront mettre en œuvre la conduite à tenir et les gestes adaptés jusqu'à l'arrivée d'une équipe médicale.

Le formateur veillera :

- le rythme et la qualité des compressions thoraciques
- les insufflations
- a la désobstruction des voies aériennes

Lors du débriefing, le formateur :

- proposera une auto-évaluation de l'équipage,
- interrogera les agents n'ayant pas manœuvré, quelle aurait été leurs actions de secours ?
- corrigera les gestes techniques si besoin.
- insistera sur la notion de « **No Flow** » et la priorité « **masser défibriller** »
- réalisera un carrefour des techniques sur :
  - désobstruction par la méthode des claques dans le dos,
  - désobstruction par la méthode des compressions abdominales,
  - désobstruction par la méthode des compressions thoraciques.

### Mise en situation 2 : L'arrêt cardio-ventilatoire chez l'enfant et le nourrisson

Le formateur définira :

- une équipe constituée de 3 SPV voir 4 si le centre de secours a un apprenant parmi les effectifs VSAV

Lors d'une simulation, les agents appelés pour personne inconsciente, se retrouveront face à un enfant en arrêt cardio-ventilatoire.

Les agents devront mettre en œuvre la conduite à tenir et les gestes adaptés jusqu'à l'arrivée d'une équipe médicale.



Le formateur veillera :

- le rythme et la qualité des compressions thoraciques
- les insufflations

Lors du débriefing, le formateur :

- proposera une auto-évaluation de l'équipage,
- interrogera les agents n'ayant pas manœuvré, quelle aurait été leurs actions de secours ?
- corrigera les gestes techniques si besoin.
- insistera sur la notion de « **No Flow** » et la priorité « **masser défibriller** »
- rappellera la conduite à tenir pour un nourrisson

### **Mise en situation 3 : Le Damage control**

Le formateur définira :

- une équipe constituée de 3 SPV voir 4 si le centre de secours a un apprenant parmi les effectifs VSAV

Lors d'une simulation, les agents appelés pour une situation à multiple victime suite à un camion fou ayant percuté un groupe de piéton.

Les agents devront mettre en œuvre la conduite à tenir et les gestes adaptés jusqu'à l'arrivée d'une équipe médicale.

Lors du débriefing, le formateur :

- la procédure face à de nombreuses victimes,
- présentera le kit Damage Control,
- réalisera un carrefour des techniques sur :
  - la pose d'un garrot,
  - couvrir une victime avec la couverture de survie

## **THEME 4 : LE SECOURS ROUTIER**

### **Mise en situation 1 : AVP 1 VL seule**

Le formateur définira :

- une équipe constituée de 3 SPV voir 4 si le centre de secours a un apprenant parmi les effectifs VSAV
- une équipe constituée de 4 SPV en SR

Lors d'une simulation, les agents appelés pour accident de la circulation, se retrouveront face à un AVP impliquant une VL.

Les agents devront mettre en œuvre la conduite à tenir et les gestes adaptés jusqu'à l'arrivée d'une équipe médicale.

Le formateur veillera :

- Reconnaissance  
Elle se fera en fonction de la nature de l'intervention, les équipiers devront rechercher les victimes en commençant par le véhicule dans toutes les parties et dessous. Puis la reconnaissance sera élargie suivant que le chef d'agrès le décide et selon les circonstances (victime déclarée manquante par des témoins, accident en milieu aquatique...).
- Protection  
Protection des intervenants, des impliqués et des badauds contre les risques de sur accident et d'incendie par la mise en place d'un balisage règlementaire et adapté, d'un calage adéquat et de mesures permettant de prévenir et de stopper le cas échéant tout feu.
- Abordage, bilans, gestes d'urgence
- Désincarcération (si nécessaire)
- Dégagement, relevage des victimes
- Reconditionnement
- Missions générales de l'équipe du véhicule de secours routier :

Lors du débriefing, le formateur :

- proposera une auto-évaluation des équipages,
- interrogera les agents n'ayant pas manœuvré, quelle aurait été leurs actions de secours ?
- corrigera les gestes techniques si besoin.

A l'issue, de la mise en situation, le formateur mettra en place des ateliers techniques sur :

- gérer un vitrage ou un pare-brise
- ouvrir une porte

## LES DOCUMENTS DU FORMATEUR

---

### **1- La fiche individuelle de suivi**

Cette fiche permet de suivre la formation au maintien des acquis annuels de chaque agent.

Elle doit être datée et signée :

- par le ou les formateurs SAP et SR ;
- par l'agent.

### **2- le procès verbal**

Ce document permet de lister les agents présents à chaque manoeuvre, le volume horaire de chacun, de stipuler leur niveau de formation (« EQUIPIER PROMPT SECOURS » ou « EQUIPIER VSAV » ou « SECOURS ROUTIERS ») et noter des observations si besoin.

Il doit être daté et signé :

- par le ou les formateurs SAP et SR ;
- par le chef de centre ou son adjoint.

## FICHE DE SUIVI INDIVIDUEL

---

Groupement : Nord  Ouest  Sud

Centre de secours de :

Grade, prénom et nom de l'agent :

Thème	Formateur 1	Formateur 2	Agent
<b>LES TRAUMATISMES PLAIES ET BRULURES (BLAST)</b>			
<b>MALAISES ET COMPORTEMENTS INHABITUELS</b>			
<b>L'ARRET CARDIO- RESPIRATOIRE, L'OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES ET DAMAGE CONTROL</b>			
<b>LE SECOURS ROUTIER</b>			